



Tous Créoles !

Association Loi 1901
Déclarée à la Préfecture de la Martinique sous le N° W9M1000975
Siret : 509 435 194 00014

BP 281 - 97286 LAMENTIN Cedex 2

www.touscreoles.fr et <http://www.facebook.com/touscreoles>

Lamentin, le 10/05/2012

Communiqué de presse

Mme. Ghislaine JOACHIM-ARNAUD vient d'être relaxée par la Cour d'appel de Fort-de-France, qui n'a donc pas retenu qu'il pouvait y avoir incitation à la haine raciale dans les propos et les écrits suivants, dont elle a été l'auteur en 2009 : « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo ! On bann betché volè pwofitè nou ké fouté yo déwo, komba ta la fok nou kontinyé* » (*La Martinique est à nous, elle n'est pas à eux ! Une bande de békés, voleurs, profiteurs, on les mettra dehors, ce combat-là nous devons le continuer.* »)

À cette occasion, l'association « Tous Créoles ! » rappelle les valeurs constantes qui sont les siennes : contribuer à la consolidation d'un monde créole solidaire, apaisé et affranchi de tout sectarisme ; lutter contre le racisme, le communautarisme et l'exclusion ; servir autrui, promouvoir avec probité des normes d'honnêteté intellectuelle ; faire progresser la connaissance et les échanges entre les peuples et les cultures en réunissant des femmes et des hommes de bonne volonté.

Nous condamnons donc avec fermeté tout propos, tout écrit ou encore toute attitude qui consiste à désigner sans discernement un groupe quelconque d'individus comme porteur des maux de notre société, car cela est éminemment préjudiciable à la sauvegarde de la paix sociale.

Comment imaginer un développement harmonieux de la mosaïque ethnique que constitue notre population sans un respect profond et sincère des uns envers les autres, sans une volonté réelle de cultiver le vivre ensemble ?

De sorte que nous devons nous interdire toute insulte, menace ou violence verbale, à fortiori si l'on exerce une fonction de responsabilité ou si l'on dispose de quelque audience publique. Nous rappelons une nouvelle fois ce principe, comme nous l'avons déjà fait précédemment dans d'autres circonstances similaires.

Roger de JAHAM
Co-président

Béatrix COMPÈRE
Co-présidente,
Présidente section de Paris